



## Entreprises créées en ZDP (zone de développement prioritaire) : une exonération d'impôt possible ?

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 02/10/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 02/10/2019

Vous envisagez de créer votre entreprise dans une zone de développement prioritaire (ZDP) et vous pensez pouvoir bénéficier d'une exonération d'impôt ? C'est possible, pour autant que vous respectiez l'ensemble des conditions suivantes....

### Entreprises créées en ZDP : quel avantage fiscal ?

**Une exonération totale...** Toutes conditions remplies, les entreprises qui se créent au sein d'une zone de développement prioritaire (ZDP) entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2020 bénéficient d'une exonération totale d'impôt sur les bénéfices jusqu'au terme du 23e mois suivant celui de leur création.

... puis partielle...

{ABONNEZ-VOUS}

### Entreprises créées en ZDP : quelles conditions ?

**Un avantage fiscal...** Comme nous avons pu le voir, une entreprise qui fait le choix de se créer au sein d'une commune située en ZDP peut bénéficier d'un avantage fiscal non négligeable. Cela suppose toutefois de respecter un certain nombre de conditions.

...sous conditions...

{ABONNEZ-VOUS}

[BANNIERE\_DROITE]